



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88378>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-88378**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Département de l'Oise

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MISSION D'ORDONNANCEMENT DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DE LA DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU PONT SAINT LADRE SUR LA RD 25 A CREPY-EN-VALOIS

**Description** : L'accord-cadre a pour objet la réalisation de l'élément de mission de maîtrise d'oeuvre portant sur l'ordonnancement, le pilotage et la coordination de l'opération de travaux d'ouvrages d'art dans le cadre de la démolition et reconstruction du pont Saint Ladre sur la RD 25 à CREPY-EN-VALOIS. L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartient à la catégorie des ouvrages d'infrastructures. Lieu d'exécution : RD25 CREPY EN VALOIS (Oise).

**Identifiant de la procédure** : 462f6427-a080-4379-af34-bea773dd4107

**Avis précédent** : a26df44e-e92d-46b5-aaf5-891c04db0e62-01

**Identifiant interne** : 25-DIT-NC-05

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L 2124-1 et 2 et R2124-1 et 2-1° et R2161-1 à 5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande en application des articles L. 2125-1-1° et R. 2162-1 à -6 et R.2162-13 et 14 dudit code. Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique. Il s'agit d'un

marché public de maîtrise d'oeuvre conformément à l'article R. 2172-1 dudit code portant sur la mission d'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) pour les travaux de déconstruction et de reconstruction du Pont St Ladre à CREPY-EN-VALOIS sur la RD 25.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71247000 Supervision des travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre, exécuté par l'émission de bons de commande, est conclu, sur sa durée totale de 36 mois, sans montant minimum et avec un montant maximum de 150 000 Euros HT. L'accord-cadre est estimé à 90 000 Euros HT sur sa durée totale de 36 mois. L'accord-cadre ne fait pas l'objet d'un allotissement pour les motifs indiqués à l'art. 3.1 du RC. Les prestations seront financées sur les crédits du Département (ressources propres). Le mode de règlement est le mandat administratif. Les modalités concernant le paiement sont précisées au CCAP. Les documents de l'accord-cadre sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse du profil d'acheteur. Le contenu et les modalités de retrait du DCE sont précisés à l'art. 7 du RC. S'agissant des éléments relatifs aux capacités économiques, financières, techniques et professionnelles, les renseignements demandés pour la présentation des candidatures sont indiqués à l'art.8.1 du RC. S'agissant des éléments relatifs aux critères d'attribution, les documents demandés pour la présentation de l'offre sont indiqués à l'art. 8.2 du RC. Les conditions de dépôt des dossiers sont précisées à l'art. 9 du RC, étant précisé que les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse du profil d'acheteur. S'agissant d'un accord-cadre de services, la sous-traitance est autorisée conformément à l'art. 2193-3 du Code de la Commande Publique. La cotraitance est autorisée conformément à l'art.6.3.2 du RC. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant, le Département au plus tard 8 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit jusqu'au 10 juin 2025 à 17h00), selon les modalités indiquées à l'art. 14 du RC. Les réponses seront adressées par écrit (de préférence via la plateforme) au plus tard 6 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit avant le 12 juin 2025 à 17h00). Les modalités d'attribution de l'accord-cadre sont fixées à l'art.11 du RC. L'acheteur public peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous forme d'un DUME selon les dispositions de l'art.8.1.2 du RC.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 90,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 150,000 Euro

## 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Informations complémentaires :** Conformément aux articles R.2185-1 du Code de la commande publique, l'autorité compétente a décidé de déclarer sans suite la consultation relative à la « Mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination générale commune aux opérations de travaux routiers et ferroviaires dans le cadre de la démolition et reconstruction du Pont Saint Ladre sur la RD25 à Crépy-en-Valois » pour cause d'infructuosité liée à une absence d'offre et a décidé de relancer la consultation selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-2-1° du Code de la commande publique. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois conformément à l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** MISSION D'ORDONNANCEMENT DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DE LA DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU PONT SAINT LADRE SUR LA RD 25 A CREPY-EN-VALOIS

**Description :** L'accord-cadre a pour objet la réalisation de l'élément de mission de maîtrise d'oeuvre portant sur l'ordonnancement, le pilotage et la coordination de l'opération de travaux d'ouvrage d'art dans le cadre de la démolition et reconstruction du pont Saint Ladre sur la RD 25 à CREPY-EN-VALOIS. L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartient à la catégorie des ouvrages d'infrastructures. Lieu d'exécution : RD25 CREPY EN VALOIS (Oise).

**Identifiant interne :** 25-DIT-NC-05

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71247000 Supervision des travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 36 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 90,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Si le lot est annulé ou infructueux, il sera relancé**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique : 60 points

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix : 40 points

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Pour attribuer l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés énoncés ci-après : 1. Valeur technique : 60 points, 2. Prix : 40 points.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois conformément à l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Département de l'Oise

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Département de l'Oise

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues** :

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 0

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Département de l'Oise

**Numéro d'enregistrement** : 22600001600403

**Département** : Département de l'Oise, Direction Générale Adjointe Finances et Modernisation, Direction de l'Achat Public

**Adresse postale** : Village Mykonos, Bâtiment A - Hervé Carlier, 36 avenue Salvador Allende

**Ville** : Beauvais

**Code postal** : 60000

**Subdivision pays (NUTS)** : Oise ( FRE22 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Département de l'Oise, Direction Générale Adjointe Finances et Modernisation, Direction de l'Achat Public

**Adresse électronique** : ld-commandepublique-sao@oise.fr

**Téléphone** : +33 44066092

**Adresse internet** : <https://www.oise.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://marchespublics.oise.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : 17800005500016

**Département** : Somme

**Adresse postale** : 14 rue Lemerchier CS 81114,

**Ville** : Amiens Cedex 01

**Code postal** : 80011

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Téléphone :** +33 322336170

**Télécopieur :** +33 322336171

**Adresse internet :** <https://www.amiens.tribunal-administratif.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.amiens.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 006f4409-4064-464f-88ae-bb879b5e59ed - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 01/08/2025 à 11:25

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 01/08/2025